

REGLEMENT DES VIDES-GRENIERS

Article 1 : DENOMINATION DU JOUR.

Le vide-greniers organisé par l'association **Aber-Ildut Loisirs et Culture (A.I.L.C.)** se déroulera le **dimanche le 21 août 2022**.

Article 2 : DELIMITATION DES VIDE-GRENIERS DANS L'ESPACE.

Le vide-greniers se tiendra en plein air exclusivement sur la parcelle 1801 appartenant au Conseil Départemental.

Article 3 : OUVERTURE ET FERMETURE DU VIDE-GRENIERS

Les heures d'ouverture et de fermeture sont fixées comme suit :

Ouverture : 9h00 - Fermeture : 18h00.

La circulation des véhicules étrangers au vide-greniers, excepté les services de secours, est **interdite sur le site de 6h00 à 18h30**.

Le stationnement des véhicules est **interdit sur le site de la veille à 20h00 jusqu'à 20h00 le soir de la manifestation**.

La mise en place des étalages par les brocanteurs se fera **à partir de 7h30**.

Article 4 : LES DOCUMENTS A PRESENTER.

Sont autorisés à débiller, **les particuliers** ayant rempli la fiche d'inscription, présenté leur carte d'identité et réglé leur droit de place.

Article 5 : MARCHANDISES.

La vente de marchandises neuves et de copies est interdite. Les objets ayant subi une restauration ou une transformation doivent être signalés. La vente de marchandises alimentaires est réservée à l'organisateur.

Article 6 : DROIT DE PLACE.

Les tarifs et modalités de calcul sont définis par l'organisateur.

Les droits de place sont réglés à l'inscription auprès de l'organisateur.

Article 7 : EMPLACEMENT.

Les emplacements seront attribués par l'organisateur.

Article 8 : RESERVATION DES EMPLACEMENTS.

La réservation des emplacements se fera :

- Par mail à l'adresse : **videgrenier29.lanildut@gmail.com**,
Une réponse à la demande sera donnée et les conditions jointes au document d'inscription,
- Par courrier à l'adresse : **ABER-ILDUT LOISIRS & CULTURE / Vide-greniers
3, Hent Boularc'h - 29840 LANILDUT - Tél. : 06 26 89 47 84**

La réservation sera accompagnée du versement de la valeur de l'emplacement, 15 jours au plus tard avant la manifestation.

Aucun remboursement ne sera effectué quelles que soient les raisons, sauf annulation par l'organisateur.

Article 9 : ASSURANCES.

Les assurances de l'organisation ne couvrent pas les dommages subis par les exposants tels que : bris, vols, dégradations, etc... Chaque exposant fera son affaire personnelle de toute assurance complémentaire, marchandises et responsabilité civile.

Article 10 : ENVIRONNEMENT.

Chaque exposant est responsable de la propreté de son emplacement : **ne rien jeter ni mégot, ni autre débris**.

Article 11 : ENGAGEMENT DES VENDEURS.

Le fait pour tout vendeur, d'exercer sur la manifestation Vide-greniers de LANILDUT, implique de sa part, **l'acceptation pleine et entière du présent règlement**.

CONSIGNES COVID-19 relatives aux EXPOSANTS :

1. Les exposants devront se conformer aux directives gouvernementales en vigueur,
2. Quelques soient les directives, **le port du masque est fortement conseillé** pour l'exposant,
3. Chaque exposant devra se munir d'un flacon contenant un gel ou solution hydroalcoolique,
4. Dans la mesure du possible, **l'exposant devra interdire aux visiteurs de toucher les articles** avant achat. Dans le cas contraire, **une désinfection de l'objet devra être effectuée** avec le gel ou la solution hydroalcoolique, après contact.

En tant qu'organisateur, l'AILC se réserve le droit d'annuler le vide-greniers en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives gouvernementales. Dans ce cas, le remboursement des inscriptions sera effectué.

RESERVATION - Vide-grenier – LANILDUT
--

Organisateur : Association ABER-ILDUT LOISIRS & CULTURE

E-mail : videgrenier29.lanildut@gmail.com

MERCI DE REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES SUIVANTES :

DATE DU VIDE GRENIER : ..21../..08../..2022..

Nom :

Prénom :

Né(e) le : .../.../... à

Adresse : C.P. :

N° pièce d'identité : délivrée le : .../.../...

Par :

Téléphones - Fixe : ... / ... / ... / ... / ... Portable : ... / ... / ... / ... / ...

E-mail :@.....

N° de plaque d'immatriculation du véhicule :

Emplacement : 6m de longueur, 4m de profondeur, un seul emplacement par exposant

Véhicule derrière l'emplacement réservé.

Tarif unique : 10,00 €

Chèque établi à l'ordre de «Aber-Ildut Loisirs&Culture» adressé accompagné de votre règlement à :

ABER-ILDUT LOISIRS & CULTURE / Vide-grenier

3, Hent Boularc'h - 29840 LANILDUT - Tél. : 06 26 89 47 84

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint,

Lu et approuvé, à : le : .../.../...

Signature :